

# SOCIETE d'ETUDES et RECHERCHES HISTORIQUE du HAILLAN

Bulletin N° 1 - 1995



## LES ELECTIONS MUNICIPALES DANS L'HISTOIRE DU HAILLAN

Dans 3 mois nous voterons pour élire un nouveau Conseil Municipal .  
ce sera la 33ème élection pour un renouvellement intégral -  
Douze maires ont déjà dirigé la Commune :

MM.	MARLY Géraud	1867 - 1878
	BOUET Adolphe	1878 - 1879
	GARDERES Jean	1879 - 1908
	LALOUBEYRE Célestin	1908 - 1925
	BAUDROUS - BAUDRY F.	1925 - 1941
	LABATUT Edmond	1941 - 1947
	BOIREAU Léopold	1947 - 1953
	BOS Henri	1953 - 1957
	VERGNE Alcide	1957 - 1965
	LAPORTE Abel	1965 - 1983
	PRIOLEAU Pierre	1983 - 1988
	RICART Georges	1988 - .....

Classement en "longévité" de mandat :

GARDERES	- 29 ans
LAPORTE	- 18 ans
LALOUBEYRE	- 17 ans
BAUDROUS - BAUDRY	- 16 ans
MARLY	- 11 ans
VERGNE	- 8 ans
RICART	- 7 ans (à suivre)
LABATUT	- 6 ans
BOIREAU	- 6 ans
PRIOLEAU	- 5 ans
BOS	- 4 ans
BOUET	- 1 an

- Ont été nommés par le Préfet :

- MARLY - le 25-8-1967 -1er Maire
- LABATUT - le 26-3-1942 -Pas d'élection durant l'occupation .

- Ont été élus au bénéfice de l'âge :

- BOUET en 1878
- BAUDROUS-BAUDRY en 1929 .

- Sont décédés en cours de mandat :

- BAUDROUS-BAUDRY : 1941
- LABATUT : 1947
- BOS : 1957

- Ont démissionné :
  - MARLY : 1878
  - BAUDROUS-BAUDRY : 1929 (a été réélu)
  - LAPORTE : 1983 .
- A dû quitter ses fonctions : PRIOLEAU : 1988
- Conseil Municipal le plus long : 10 ans de 1935 à 1945 (pas d'élection durant l'occupation ) .
- Conseil Municipal le plus court : 3 mois du 5 Mai 1929 au 13 août 1929 (démissionnaire) .
- Conseils municipaux démissionnaires : un globalement en 1929, un autre, entériné en janvier 1988, provoqué par une majorité de conseillers .
- Le nombre de conseillers est passé de 11 en 1967 à 29 en 1983 .
- L'élection à la proportionnelle à partir du 12 mars 1983 .

Avant 1983, les élections se faisaient au scrutin uninominal à deux tours. Tous ceux qui le désiraient pouvaient se présenter, individuellement ou en groupe, sans obligation de présenter un nombre de candidats égal au nombre de conseillers à élire .

Le "panachage" était autorisé . On pouvait, et l'on ne s'en privait point, rayer tel ou tel nom qui ne vous plaisait pas, et le remplacer par un autre de son choix, même si ce dernier n'était pas candidat . Une seule obligation pour la validité du bulletin : ne pas mettre plus de noms que de conseillers à élire .

Aussi, c'est à coeur-joie que l'on biffait DURAND ou DUPONT que l'on remplaçait par .... le curé ou le garde-champêtre, si ce n'était "l'innocent" du village .

Dans ces conditions, le dépouillement se prolongeait fort tard dans la nuit . Certains même atteignirent l'aube .

Pour être élu au premier tour, il fallait obtenir plus de 50% des suffrages exprimés . Sinon, on revenait le dimanche suivant .

Et puis .... il y avait les réunions électorales ; une par liste en présence . Elles avaient lieu dans la salle des fêtes (aujourd'hui démolie) et étaient généralement très suivies, car publiques et contradictoires . La salle était souvent comble .... et assez houleuse .

Les programmes se résumaient généralement en problèmes : manque de moyens et besoins grandissants . Le Conseil sortant se flattait des réalisations faites durant son mandat .

Il fallait trouver la faille ... et un cheval de bataille pour "sortir les sortants" .

Je me souviens qu'une année, ne sachant quel reproche adresser à la municipalité sortante, quelqu'un lança à la cantonade : " et les nids de poule ? Si vous les aviez comblés avec de l'enrobé plutôt que de la grave, la commune aurait fait de drôles d'économies, et ça aurait duré plus longtemps ".

L'argument était trouvé : quelques pelletées de grave chargées de combler les excavations de nos chemins, la plupart en terre battue, se sont muées en quelques minutes, en tonnes de matériaux qui grevaient le budget communal . Les "sortants", pris de court, eurent grand mal à se justifier .

Il était vrai que, sans argent, on ne pouvait faire grand chose .

Nous avons retrouvé un compte-rendu de mandat de 1925 à 1929 que nous vous communiquons en annexe . Il est très instructif sur les problèmes de l'époque . Au programme, nous relevons que :

- Pour l'eau potable ... il fallait que les quartiers la demandent .
- les cabinets d'aisances du logement des institutrices ont été transformés en fosse syphoïde (avec un y) aseptique .....
- le réseau routier fait plus de 20 kilomètres .
- des trottoirs ont été établis ..... dans les ruelles du bourg
- Plantation d'arbres et de bancs, place de Sauprat..... Ce sont peut-être les mêmes que nous connaissons aujourd'hui !!! ..
- 8 lampes nouvelles ont été installées . Un fil d'allumage central a été établi , supprimant ainsi l'ancien allumage au poteau (chaque poteau avait un interrupteur, placé assez haut pour éviter un allumage intempestif par les enfants . Un riverain était chargé de l'allumage et de l'extinction ) .
- La pompe à incendie .... (un vrai trésor qui n'a fonctionné qu'épisodiquement .... tout un roman .
- L'achat d'un ébulliscope .... (Qu'est-il devenu ?)
- Le lavoir public communal ne fut jamais réalisé .
- etc ..... etc .....

Pour être complet, il faut ajouter que ces candidats ont tous été élus le 5 mai 1929 ... et ont démissionné globalement le 13 août de la même année, établissant ainsi le record du mandat le plus court ..... et pas encore près d'être battu .

# NOTRE PROGRAMME

Continuant l'œuvre entreprise nous avons l'intention de : Poursuivre l'amélioration du réseau routier et y affecter deux cantonniers titulaires.

Continuer l'extension du réseau électrique vers les points extrêmes de la commune et augmenter l'éclairage public.

Réaliser la canalisation d'eau potable dans les quartiers qui la demanderont.

Créer, d'accord avec le Syndicat intercommunal de la banlieue Ouest de Bordeaux, un réseau de distribution de gaz d'éclairage.

Construire un lavoir public communal.

Etablir une borne distributrice d'eau pour le remplissage des tonnes et une borne-fontaine publique.

Organiser un Service de Consultations gratuites pour nourrissons.

Doter les écoles publiques d'un cinéma d'enseignement.

Transformer le bureau de Facteur-Receveur municipal en bureau d'Etat.

Construire des Cabinets d'aisances publics aux abords de l'Eglise.

Faciliter l'admission de tous au bénéfice des lois d'assistance, etc., etc...

En résumé, continuer l'embellissement de notre chère commune, tout en défendant l'intérêt général, en venant en aide aux déshérités, aux malheureux, aux travailleurs.

Le rôle d'un Conseil Municipal étant avant tout un rôle d'administrateur, nous nous efforcerons de l'accomplir au mieux des intérêts de la population, pour le bien commun, dans la paix et l'union de tous.

Sans avoir la prétention de faire tout par nous-mêmes, nous sommes prêts à écouter les suggestions et les avis d'où qu'ils viennent. Désireux de maintenir la concorde parmi nos concitoyens, nous éviterons tout ce qui peut amener la désunion et la division, pour ne travailler qu'à un seul idéal : la prospérité de notre cher Haillan !

**Vive la République !**

**Vive Le Haillan !**

## LES CANDIDATS :

MM. : BAUDROUS, Baudry  
BELLON, Alphonse  
VIDEAU, Emile  
SOLLE, Aristide  
BAQUEY, Gustave  
SOLLE, Camille.

MM. : DECOURT, Clodoald  
BERLAN, Armand  
LEBRON, Camille  
BOIREAU, Léopold  
MARTIN, Cyprien  
DARRIEULAT, Vincent